

Kinshasa, le 4 novembre 2024

[Demande de Propositions LRPS-2024-9194081](#)

**Etude de faisabilité pour l'institutionnalisation
d'une bourse familiale universelle pour les ménages extrêmes
pauvres avec enfant en RDC**

Chère Madame / Cher Monsieur,

Pour assurer le recrutement d'un prestataire afin de faire l'étude de faisabilité pour l'institutionnalisation d'une bourse familiale universelle pour les ménages extrêmes pauvres avec enfant en République Démocratique du Congo, l'UNICEF lance ce présent Appel à Proposition aussi appelé Demande de Proposition (DDP) pour l'identification et la sélection prestataires ayant l'expérience, les compétences techniques et moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de cette prestation en vue de la signature d'un contrat institutionnel. Le prestataire qui sera sélectionné à la suite de cette DDP sera invité à signer un contrat de service pour une durée de cinq (05) mois.

La soumission qui comprendra une offre technique et une offre financière distinctes sera transmise via la plateforme par courriel au plus tard **le lundi 18 novembre 2024 à 15h00 (heure de Kinshasa)**.

Ce document de DDP est structuré en cinq (5) sections plus deux (2) annexes :

Sections :

- A. Instructions aux soumissionnaires,
- B. Caractéristiques des offres et processus de sélection
- C. Les conditions spéciales de cette Demande de Proposition (DDP),
- D. Informations et considérations d'ordre général
- E. Les Termes de Référence (TDR).

Annexes à signer, à cacheter et à retourner avec la soumission :

- Annexe 1 : FORMULAIRE DE SOUMISSION
- Annexe 2 : Bid declaration form

Les instructions dans la Section A de ce document doivent être scrupuleusement respectées au risque de voir la soumission rejetée.

Les conditions spéciales de la sollicitation feront partie intégrale du/des Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnels établis comme résultat de cette sollicitation. Un / des contrat(s) sous la forme de Bon(s) de Commande / LTA (s) / Contrat(s) Institutionnel(s) pourra être attribué au fournisseur ou aux fournisseurs ayant soumis des propositions valides représentant le meilleur rapport qualité / prix compte tenu des éléments et critères d'évaluation inclus dans ce document de sollicitation.

Le Bureau de l'UNICEF RDC remercie tous les soumissionnaires potentiels de l'intérêt qu'ils portent à notre organisation et de leur contribution à l'accomplissement de nos fonctions de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement, et attend avec intérêt leurs propositions

A. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Pour répondre au présent Appel d'Offres les formalités et instructions à respecter sont celles indiquées ci-dessous.

Instructions aux Soumissionnaires	Exigences Particulières
Lieu et Adresse exacte où les propositions doivent être déposées/envoyées	Les propositions (technique et financière) doivent être envoyées à l'adresse mail : cod-kinshasa-supplybids@unicef.org ;
Date et heure limite de soumission des propositions	Les offres doivent être envoyées au plus tard le le lundi 18 novembre 2024 à 15h00 (heure de Kinshasa) .
Ouverture publique des plis et procès-verbal	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Vu le contexte sanitaire du moment il n'y aura pas d'ouverture publique des plis.
Demande d'information complémentaire	Toute demande de clarification ou d'information concernant cet appel à proposition doit être envoyée à l'adresse électronique : rdcinfofprocurement@unicef.org ; 48 heures avant la date limite d'envoi des offres. Le Bureau de l'UNICEF Kinshasa répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relative à cet appel d'offres. Seules les demandes écrites auront une réponse.
Conformité des propositions	Toute proposition qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent appel à proposition sera rejeté pour non-conformité et sans préjudice pour l'UNICEF.
Soumission des propositions	<p>Les propositions devront être envoyées à l'adresse électronique : cod-kinshasa-supplybids@unicef.org selon les instructions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre de courriels d'envoi : Deux (2) courriels séparés<ul style="list-style-type: none">- Un courriel contenant la proposition technique.- Un courriel contenant la proposition financière.• Format de l'objet de chaque mail d'envoi : Référence de l'appel d'offres + Objet du mail (à mentionner dans l'intitulé du mail). <p>Exemple :</p> <p>LRPS 2024-9194081 – Etude de faisabilité pour l'institutionnalisation d'une bourse familiale universelle pour les ménages extrêmes pauvres avec enfant en RDC Analyse de la pauvreté et des privations multidimensionnelle des enfants en RDC - Proposition technique</p> <p>LRPS 2024-9194081 – Etude de faisabilité pour l'institutionnalisation d'une bourse familiale universelle pour les ménages extrêmes pauvres avec enfant en RDC - Proposition financière</p> <p>Les fichiers à joindre doivent être en format pdf ne dépassant pas 5Mo. (En cas de fichiers lourds, scinder les envois en plusieurs).</p>

<p>Contenu de l'offre technique</p>	<p>Elle doit comporter deux parties distinctes A et B :</p> <p><u>Partie A</u> : Dossier administratif comprenant (copie légalisée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appel d'offres ayant été adressé aux LTA holders, pas besoin de soumettre les documents administratifs <p><u>Partie B</u> : La proposition technique comprenant les détails énumérés au point "a. Critères d'évaluation des offres techniques " des termes de références.</p> <p><u>L'offre technique ne doit pas contenir d'information sur les prix proposés pour la prestation. Toute information financière retrouvée dans une offre technique / administrative entrainera automatiquement son rejet.</u></p>
<p>Contenu de l'offre financière</p>	<p>Elle doit être en HT/HTVA, en dollars américain et comporter les détails nécessaires sur toutes les rubriques permettant une meilleure analyse et comparaison.</p> <p>L'offre financière doit comporter les éléments de détails indiqués au point "a. Critères d'évaluation des offres techniques " des termes de références.</p>
<p>Modifications des propositions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure fixées pour la remise des propositions 2. Avant l'ouverture des propositions, les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur proposition après notification écrite reçue par l'UNICEF. Le courriel de retrait/modification devra indiquer la mention « MODIFICATION » ou « RETRAIT » 3. Une négligence de la part du soumissionnaire ne lui confère aucun droit pour le retrait de la proposition après l'ouverture. 4. L'UNICEF se réserve le droit d'écarter toute proposition présentant des effacements, ratures, surcharges, mentions complémentaires ou modifications portées principalement sur les textes originaux de l'ensemble des documents de l'appel à proposition.
<p>Erreur dans la proposition et correction</p>	<p>Il est attendu que les soumissionnaires examinent soigneusement leurs propositions et toutes les instructions concernant la prestation ou la proposition et de s'assurer que les montants sont corrects.</p>
<p>Eclaircissements à apporter aux propositions</p>	<p>La demande d'éclaircissements sur une proposition et la réponse qui lui est apportée seront formulées par email à l'adresse suivante : rdcinfoprocedure@unicef.org; et aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, sauf si cela est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes par l'UNICEF lors de l'évaluation des soumissions.</p> <p>Tout amendement et/ou complément d'information relatif au document d'appel d'offres sera par ailleurs posté sur le site internet de l'UNICEF à l'adresse suivante : https://www.unicef.org/drcongo/agir/devenir-fournisseur;</p> <p>Les demandes de renseignements reçues moins de deux (2) jours ouvrables avant la date de clôture ne seront pas prises en compte.</p>
<p>Droits de l'UNICEF</p>	<p>L'UNICEF se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, quelle qu'elle soit. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la procédure de l'AO et d'écarter toutes les propositions, à un moment quelconque avant l'attribution des marchés, sans recours de responsabilité quelconque vis-à-vis du ou des soumissionnaires concernés et sans être tenu d'informer le ou les soumissionnaires affectés des raisons de sa décision.</p> <p>L'UNICEF ne pourra pas être tenu responsable des dépenses que les soumissionnaires auront engagées pour préparer leurs réponses à l'appel à proposition.</p>

01. Cliquez ici pour télécharger le DOCUMENT complet avec les hyperliens - format PDF

02. Cliquez ici pour télécharger l'ANNEXE C - Bidder Declaration form - format PDF

Retour à la liste